



MÉTAUX OSISKO ANNONCE QU'UN PROGRAMME DE FORAGE EN PHASE 1 EST EN COURS SUR LE PROJET MOUNT FRONSAC

(Montréal – 1^{er} novembre 2017) Métaux Osisko inc. (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer que des travaux de forage sont en cours sur le projet Mount Fronsac. Ce premier programme de forage s'inscrit dans le cadre du programme de 50 000 mètres prévu pour le camp minier de Bathurst (« CMB ») annoncé antérieurement, lequel inclut également le programme à Gilmour South (voir communiqués du 11 septembre et du 19 octobre 2017).

Mount Fronsac est l'une des plus récentes découvertes dans le CMB et les ressources historiques non classées, tel qu'indiqué dans la base de données des indices et gîtes minéraux du Nouveau-Brunswick, y sont évaluées à 1 260 000 tonnes à des teneurs de 7,65 % zinc, 2,18 % plomb et 40,3 g/t argent. Le programme de forage a pour but d'accroître les ressources historiques et de les rendre conformes aux dispositions du Règlement 43-101. La première phase de forage comprendra 25 sondages espacés de 50 à 100 mètres l'un de l'autre, pour un total de 10 000 mètres de forage.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a émis ces commentaires : « Le projet Mount Fronsac demeure largement inexploré. Nous sommes convaincus que la propriété offre un excellent potentiel d'expansion des ressources dans le CMB. C'est le deuxième de trois projets où des travaux de forage sont prévus cet automne, et nous prévoyons avoir des résultats intéressants à publier jusqu'en 2018. »

À propos du projet Mount Fronsac

Le gîte à teneur relativement élevée de Mount Fronsac est encaissé dans 14 millions de tonnes de sulfures pyriteux semi-massifs à massifs à basse teneur, entourés d'une enveloppe d'altération favorable (schiste à quartz-séricite $\pm$ chlorite). La quantité de minéralisation en sulfures à plus basse teneur témoigne de la présence d'un système minéralisateur d'envergure, qui offre un potentiel d'y découvrir d'autres ressources à haute teneur.

La portion à plus haute teneur du gîte présente une étendue latérale de 525 mètres selon un axe nord-sud et s'étend en profondeur sur 600 mètres dans l'axe de pendage. L'épaisseur varie de 2 mètres jusqu'à un maximum de 20 mètres. Les roches encaissantes à Mount Fronsac North sont contemporaines et similaires à celles de l'horizon Brunswick dans le CMB, qui encaisse l'ancienne mine Brunswick n°12 de calibre mondial.

Les groupes de claims détenus par Métaux Osisko dans le secteur de Mount Fronsac couvrent également plusieurs kilomètres de roches encaissantes de l'horizon Brunswick montrant une altération favorable (plus ou moins enrichies en sulfures, avec quartz-séricite $\pm$ chlorite). Il existe un potentiel pour un épaississement structural dans le secteur, d'après les répétitions par plissement et les failles interprétées

dans la région. La base de données des indices et gîtes minéraux du Nouveau-Brunswick fait référence à plusieurs autres indices de sulfures massifs minéralisés en Pb-Zn dans l'horizon Brunswick, notamment à Devil's Elbow, situé à 4 km à l'ouest-nord-ouest de Mount Fronsac. Devil's Elbow compte des ressources historiques non classées évaluées à 362 000 tonnes à une teneur de 1,2 % Cu. Le gîte est interprété comme étant une zone nourricière, comme on en trouve typiquement sous les corps de sulfures massifs polymétalliques. Jusqu'à présent, seule de la minéralisation mineure en Pb-Zn a été identifiée autour de Devil's Elbow.

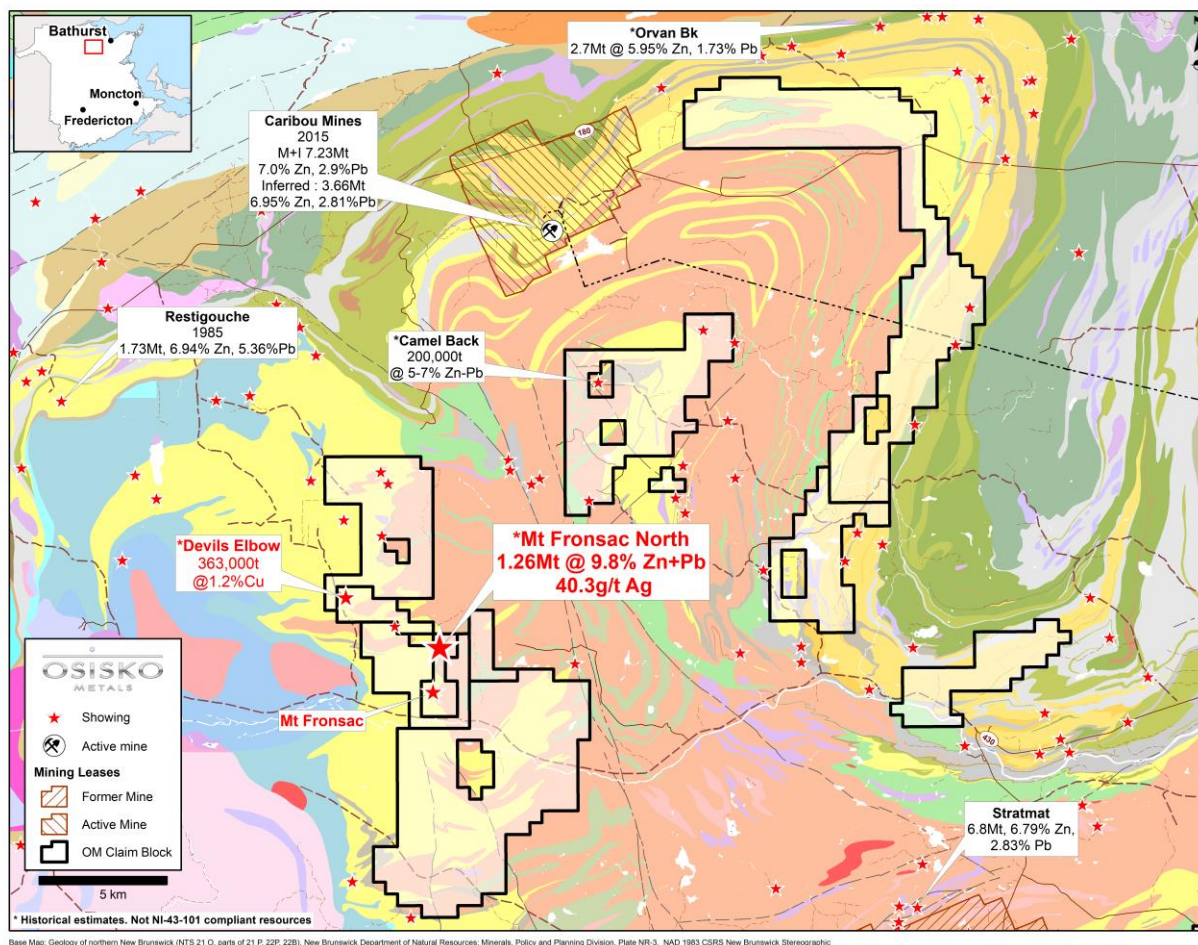


Figure 1 : Le projet Mount Fronsac de Métaux Osisko et les autres gîtes du CMB comportent des ressources historiques non classées qui ne sont pas conformes au Règlement 43-101. La Société ne considère pas ces estimations historiques comme des ressources minérales actuelles; elles sont présentées à titre indicatif uniquement.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans le marché des métaux de base avec une emphase sur le zinc. En 2017, la Société a acquis plus de 50 000 hectares de terrains dans le camp minier de Bathurst (« CMB »). L'objectif est d'y développer un portefeuille d'actifs comptant plusieurs gisements pour alimenter une usine centrale. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs paires axés sur les métaux de base pour des opportunités d'acquisition de projets

de zinc, de cuivre et de nickel. Au Québec, la Société a fait l'acquisition de 42 000 hectares couvrant 12 propriétés d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction

Métaux Osisko inc.

(514) 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs

Métaux Osisko inc.

(514) 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.